

Dessin / dessin et moyens d'expression

C2A2-02 (Décret 2001)

Cycle : uniquement en Master Spécialisé (2^e année Master 2 ans)

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 6 h / semaine (180 h / an)

Crédit : 10

Obligatoire : à choix avec deux autres cours : image dans le milieu / atelier, et Arts numériques / infographie

Langue d'enseignement : français

Lieu : École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignant : Nicolas Kozakis, nicolas.kozakis@esavl.be

OBJECTIFS

■ En vue de l'obtention du diplôme de fin de 2^e année de Master Spécialisé, l'étudiant devra être à même de conduire son propre programme de recherches et de réalisations dans le domaine du dessin, avec les moyens d'expression qu'il aura privilégiés et dans le langage formel qu'il se sera constitué pour exprimer sa réalité personnelle et traduire son rapport au monde et à la société.

CONTENU

■ Conception documentée d'un projet écrit (note d'intention).

Réalisation du projet et du dispositif de présentation.

Défense et argumentation du travail réalisé devant le jury de fin d'année.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

■ Encourager l'autonomie et la capacité à construire son programme autour d'un projet.

Pratiquer le dialogue et le suivi individuel et personnalisé.

Nourrir l'enseignement par des références aux pratiques artistiques actuelles, ainsi qu'à celles d'autres époques ou d'autres cultures.

Accompagner la mise en œuvre du projet écrit précisant le domaine de la recherche et les moyens exploités.

Susciter discussions et débats collectifs en invitant ponctuellement des conférenciers extérieurs.

ÉVALUATION

Modalité d'évaluation

■ Évaluation formative du travail de l'étudiant durant toute l'année (4 évaluations, constituant la cote professeur).

Évaluation en fin d'année de la présentation de l'ensemble du travail réalisé en dessin (cette évaluation constituant la cote de l'année). L'étudiant est présent pour défendre son travail.

Critères d'évaluation

■ Le parcours de l'étudiant, son sens de la recherche et son engagement dans le processus de travail, le respect des rendez-vous et dates d'évaluations.

La pertinence de la démarche et du travail proposé, tant au niveau de la réalisation formelle (qualités plastiques, présentation) que du propos développé.

La connaissance des pratiques professionnelles de présentation et de conservation des œuvres, ainsi que des dispositifs de mise en situation dans l'espace publique.

L'intérêt porté aux différents domaines de la création contemporaine.

La capacité à aiguïser son regard critique et son intelligence artistique.

La capacité à argumenter et à défendre son travail de façon convaincante en faisant référence aux sources (expositions, lectures, films, etc.).